

**ANNONCE TRANSMISE**  
**Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée**  
**date d'émission : 05/10/2015 - 16:49**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Musée du quai Branly

**Correspondant :** Mlle Bénédicte ROUSSEL, Service juridique, 222, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr), adresse internet : <http://marches.quaibrantly.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre technique pour la reprise des installations de gestion et de régulation des systèmes de traitement d'air**

**Catégorie de services :** 12

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71221000

**Lieu d'exécution et de livraison :** Musée du quai Branly - 222, rue de l'Université, 75007 Paris

**Code NUTS :** FR101

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Marché de maîtrise d'oeuvre technique pour la reprise des installations de gestion et de régulation des systèmes de traitement d'air.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché comprenant une mission de maîtrise d'oeuvre sur les travaux et une mission complémentaire : Le diagnostic technique (DIA).

Mission de maîtrise d'oeuvre sur les travaux : le forfait provisoire de rémunération du maître d'oeuvre est le produit du taux de rémunération du maître d'oeuvre fixé à l'article 4.2.1 de l'acte d'engagement par la part de l'enveloppe financière affectée aux travaux s'élevant à 700 000 euro(s) H.T. telle qu'elle est déterminée dans l'acte d'engagement.

Mission complémentaire : les candidats devront impérativement chiffrer la mission complémentaire « Diagnostic technique » correspondant à un forfait définitif fixé à l'article 4.2.2 de l'acte d'engagement.

**Prestations divisées en lots :** non

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune caution ou garantie particulière n'est exigée.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly.

Le paiement des factures sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

En application des dispositions de l'article 87 I du Code des marchés publics et de l'article 17.1 du CCP n° 2195 du 31 août 2015, une avance sera versée au titulaire.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du

groupement.

**Unité monétaire utilisée, l'euro****Conditions de participation :**

- Critères de sélection des candidatures : Les candidats seront sélectionnés sur leurs capacités professionnelles (références), techniques (moyens matériels et humains) et financières (chiffre d'affaires).

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Le prix (la formule de notation figure à l'article 11.1 du règlement de la consultation n° 2195) (60 %)
- La valeur technique de l'offre (les sous-critères figurent à l'article 11.2 du règlement de la consultation n° 2195) (40 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres : 04 novembre 2015 à 17 h 00**

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2015-MQB-02195-MA-00-00

**Renseignements complémentaires :** Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site du profil acheteur de l'établissement public, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Les prestations objets du marché démarrent à compter de la date de notification du marché et s'achève à la fin de la période de garantie de parfait achèvement d'un an prenant effet à compter de la date de réception sans réserve des travaux.

Les délais d'exécution des documents d'études sont fixés à l'article 12.1 du cahier des clauses particulières (CCP) n° 2195 du 31 août 2015.

La durée estimée des travaux est de huit (8) mois. Cette durée n'a qu'un caractère indicatif, le titulaire du marché ne pourra en tirer argument pour demander une augmentation de son forfait de rémunération si la durée était supérieure.

Afin qu'ils puissent se rendre compte de l'ambiance architecturale et technique de l'espace, les candidats devront visiter le site où seront exécutés les travaux. Cette visite est obligatoire sous peine de rejet de l'offre.

Les candidats devront s'inscrire auprès de la Direction des moyens techniques et de sécurité à l'adresse suivante : CAF-DMTS@quaibrantly.fr, et devront se présenter au 222 rue de l'Université - Paris 7ème. Les visites seront possibles jusqu'à 6 jours avant la date de remise des offres.

Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courrier électronique en s'adressant en temps utiles afin que le pouvoir adjudicateur puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à marches-publics@quaibrantly.fr

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 (six) jours avant la date fixée pour la remise des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les modalités de remise des offres sont mentionnées à l'article 17 du règlement de la consultation n° 2195 du 31 août 2015.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le candidat le mieux classé ou avec les candidats les mieux classés. La négociation sera engagée par courrier à l'adresse que le candidat aura communiquée à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05 octobre 2015

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant**

**l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

**NB :** pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

#### **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2887498**

#### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...**

Votre annonce sera publiée comme suit :

##### **BOAMP**

Publication intégrale

**Département :** 75 - Paris

**Classification CPF :** 74

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)